



SMVS / VSÄG
Société Médicale du Valais
Walliser Ärztesgesellschaft

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : **EMBARGO Jeudi 6.2.2020 ; 6 : 00**

LA SMVS DÉCLARE L'ÉTAT D'URGENCE DANS LE HAUT-VALAIS ET DEMANDE LA MISE EN PLACE RAPIDE D'UN « MASTERPLAN POUR LA MÉDECINE DE PREMIER RECOURS EN VALAIS »

Suite au cumul d'informations inquiétantes sur la pénurie médicale, la Société médicale du Valais (SMVS) a lancé, en collaboration avec le Groupement des médecins du Valais Romand (GMVR) et l'Oberwalliser Ärztesgesellschaft (OWAeG), une enquête auprès de ses membres ayant une activité indépendante pour faire un état-des-lieux. Celui-ci s'avère alarmant, comme le laissait déjà présager l'enquête sur l'activité des médecins valaisans publiée en 2019 par l'Observatoire valaisan de la santé. Sur les 235 réponses, 33 médecins cherchent à l'heure actuelle à remettre leur cabinet médical et 50 médecins cherchent des collègues afin d'alléger leur charge de travail dans les cabinets. Dans le Haut-Valais, 53.8% (!) des médecins qui ont répondu (qui recouvrent 70% des médecins de premier recours, pédiatres et gynécologues) travaillent « à fils tendu » et sont à la recherche d'un collègue voulant collaborer dans leurs cabinets ! Dans la région de Loèche-Stalden-Viège, 6 cabinets médicaux ont fermé sans successeur depuis 2014, 7 jeunes médecins qui avaient commencé une activité en cabinet sont repartis depuis, et 10 fermetures de cabinets sont annoncées sans succession (prévues d'ici 5 ans). Depuis 2019, les cabinets de pédiatres du Haut-Valais refusent les enfants âgés de plus de 2 ans sans pathologie chronique qui sont suivis par les médecins généralistes de leurs parents. Le nombre de médecins astreints à la garde diminuant, les conditions-cadre en sont péjorées et ce malgré la mise sur pied du HANOW (Hausarztnotfall Oberwallis) en 2014. Les résultats de l'enquête montrent comme embûches principales à la relève le manque de candidats avec un profil adéquat, puis l'inadéquation entre les conditions des candidats (salaires, horaires de travail, service de garde) avec la réalité économique et logistique des cabinets. En ce qui concerne les mesures pour y remédier, une majorité des répondants juge qu'une augmentation de la valeur du point tarifaire ambulatoire valaisanne (VPT TARMED), qui est la plus basse de toute la Suisse, a un rôle très important pour faciliter la relève médicale. Les autres mesures jugées les plus importantes sont le subventionnement de postes de formations de médecins-assistants dans les cabinets médicaux, le subventionnement de cabinets de groupes en collaboration avec les médecins installés et la promotion de structures de réseau permettant un soutien logistique et pratique des médecins installés.

Fort de ces constats, **la SMVS décrète l'état d'urgence pour la médecine de premier recours dans le Haut-Valais et considère que les différentes régions du Valais Romand sont dans une situation à risque.**

La SMVS demande donc au Conseil d'Etat valaisan l'élaboration urgente d'un « masterplan pour la médecine de premier recours » en Valais, en collaboration avec les partenaires concernés.

Ce « masterplan » devrait comporter les points-clés suivants :

- Augmentation et fixation imminente de la VPT TARMED ambulatoire extrahospitalière valaisanne par le Conseil d'Etat valaisan à CHF 0.89 dès le 1.1.2020 pour la CSS-Assurance qui a accepté la décision du Conseil d'Etat de novembre 2018, qui prévoyait une progression de la VPT TARMED dans ce sens.
- Engagement du Conseil d'Etat valaisan de demander au Tribunal administratif fédéral (qui traite actuellement des recours relatifs aux groupes d'assureurs Tarifsuisse et HSK) d'augmenter la VPT TARMED, par paliers, de CHF 0.84 à CHF 0.89 dès le 1.1.2020.
- Elaboration et mise en application rapide de différentes solutions pratiques à court, moyen et long terme, dans le cadre d'un « masterplan », en collaboration partenariale avec la SMVS et les communes concernées.

La SMVS invite les communes qui souhaiteraient participer activement à l'élaboration d'un tel « masterplan » à s'annoncer auprès de la SMVS (smvs@hin.ch).

La SMVS invite les politiciens des différents partis valaisans à soutenir ces demandes de la SMVS auprès du Conseil d'Etat afin de permettre la pérennisation d'une prise en charge médicale de premier recours adéquate et de qualité en Valais.

La SMVS sollicite la compréhension des patients ayant des difficultés à trouver un médecin de famille ou un pédiatre actuellement. Elle prie les personnes concernées d'écrire au Département de la santé en mettant la SMVS en copie, afin que la situation critique actuelle puisse être suivie de façon plus transparente.

La SMVS s'engage à prendre toutes les mesures possibles pour contribuer à l'amélioration rapide de la situation actuelle. Elle demande au Conseil d'Etat de faire bon accueil à cette demande, de prendre ses responsabilités et de fixer au plus vite les conditions-cadre stables nécessaires afin de remédier rapidement à la crise annoncée qui s'installe de plus en plus dans la médecine de premier recours valaisanne.

Cette demande de la SMVS vise à éviter le risque d'une détérioration majeure de la prise en charge de nos patients et de la mise en place de solutions de rechanges inadéquates qui pourraient engendrer une explosion des coûts de la santé.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter svp :

Dr. med. Monique Lehky Hagen
Présidente de la SMVS Tél. 076 417 67 19

Dr. med. Pierre Arnold
Président du GMVR, Vice-Président de la SMVS Tél. 079 426 7325

Dr. med. Ferdinand Krappel
Président de l'OWAeG, Vice-Président de la SMVS Tél. 027 604 31 09

Dr. med. Chantal Bochud Tornay
Présidente de mfe Valais Tél. 024 473 25 00

Me Dominique Sierro
Secrétaire général de la SMVS Tél. 027 323 24 24